

Montréal, le 20 mai 2026

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
16e étage  
1001, boulevard Robert-Bourassa  
Montréal (Québec) H3B 0B6

**Objet : Demande relative à l'intégration du parc éolien Des Neiges – Secteur  
Charlevoix, Ouest-A et Ouest-B, au réseau de transport  
Dossier de la Régie : R-4327-2025**

---

Maître Fréchette,

La Régie a bien reçu votre correspondance par laquelle vous requérez un délai supplémentaire pour permettre au Transporteur de déposer ses commentaires en réponse au mémoire de l'intervenant.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Transporteur le délai demandé et attendra donc ses commentaires au plus tard **le 21 mai 2025, à 16h.**

Veuillez agréer, Maître Fréchette, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Carolina Rinfret, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/mhs